

Le 1^{er} mai : la fête du travail révisitée

Pétain à Montluçon et Commentry

Comme on le sait, la devise de l'Etat Français est, à partir de 1940, Travail Famille Patrie. Elle figure sur tous les documents officiels et la valeur travail y apparaît en tête. C'est dire combien elle est importante aux yeux des pétainistes et qu'elle est prioritaire dans la mise en œuvre de la Révolution Nationale. En effet, pour les vichystes, la défaite de mai-juin s'explique par l'insuffisance des efforts, par « *l'esprit de jouissance* » qui aurait subverti la nation, l'aurait amollie, précipitant le désastre. Si le Front populaire et ses lois de limitation du temps de travail sont évidemment visés, il s'agit d'une idée bien plus ancienne, ancrée dans le répertoire de la droite conservatrice qui n'oublie pas que l'étymologie du mot travail renvoie au latin *tripalium* (la torture), et que par les efforts qu'il requiert, voire par les sacrifices qu'il impose, celui-ci a, en lui-même, une valeur pénitentielle et rédemptrice. On ne s'étonnera donc pas qu'il devienne l'une des valeurs cardinales du nouveau régime qui appelle à la régénérescence par le travail, seule voie possible vers le renouveau.

Toutefois, la conception vichyste du travail a ses spécificités. Fidèle à son inspiration traditionaliste, ce premier Vichy, celui de 1940, exalte les formes de travail d'une France rurale, considérée comme l'incarnation de Nation dans ses profondeurs : le travail paysan, l'artisanat et les « petits métiers » remis à l'honneur, le travail manuel considéré comme la forme noble du labeur, sont mis en valeur par la propagande d'Etat ; le retour à la terre devient, pour un temps, un leitmotiv glosant à l'infini sur « l'ordre naturel des champs » et « la terre qui ne ment pas ». A l'inverse, le monde industriel est considéré avec méfiance, associé aux miasmes de la ville, et surtout, ferment des affrontements sociaux et de la lutte des classes.

Aussi, dès 1940, le gouvernement de l'Etat Français met en œuvre une politique spécifique afin de redonner toute sa place à la valeur Travail et en orienter l'organisation dans un sens nouveau. Le ministère du Travail, issu de la III^e République, est non seulement maintenu, mais renforcé. Habilement, le nouveau régime parvient à rallier René Belin, un syndicaliste venu de la minorité de la CGT, au sein de laquelle il s'était vivement opposé aux communistes, qui accepte d'occuper ce portefeuille. Il a pour mission de préparer une Charte du Travail, annoncée comme l'une des grandes mesures du nouveau régime, qui organisera le travail de façon à assurer la paix sociale sur une base corporatiste, autour d'une coopération entre salariés et employeurs. Cette charte du travail ne verra le jour qu'en octobre 1941 et peinera à s'appliquer pleinement. Mais dès le 9 novembre 1940, le gouvernement a interdit les confédérations syndicales, sources à ses yeux de conflits et d'affrontements, et souhaite inclure des représentants du monde ouvrier de son choix dans des corporations où pourrait se déployer une « collaboration des classes sociales », dans un idéal d'unité et de complémentarité, inspiré tant d'un avant 1789 mythifié que d'un organicisme traditionaliste fondé sur la recherche des « communautés naturelles ».

Le gouvernement de l'Etat Français cherche à se concilier le monde ouvrier, dont il sait qu'il ne lui est pas spontanément favorable dans sa majorité. Aussi, le 14 mars 1941, Pétain annonce à Saint Etienne, grande ville ouvrière, dans un discours radiodiffusé, la mise en place d'un système de « retraite des vieux », qui est une revendication ancienne des syndicats. En 1937, le parti communiste avait lancé une campagne sur ce thème ; la pause dans les réformes sociales décidée par le gouvernement de Léon Blum à l'automne 1937 n'avait pas permis de concrétiser ce projet. Pour alléger les dures conditions de vie de nombreuses personnes âgées, le gouvernement de l'Etat Français décide de puiser dans les réserves des caisses de retraites des travailleurs, abondées par la capitalisation antérieure à la guerre : « *Pour ceux qui ne possèdent rien, la modeste pension sera d'un grand soulagement, pour*

ceux qui disposent déjà de quelques ressources, elle constituera le supplément qui les mettra à l'abri de la misère ». Il reprend ainsi à son compte une revendication de la gauche: "*Je tiens les promesses, même celles des autres*"». Une réforme que le maréchal présente sous le signe de la solidarité entre générations : « *La retraite des vieux travailleurs repose sur la solidarité de la nation. Solidarité des classes, solidarité des âges. Solidarité des classes, puisque les pensions sont constituées par les versements des assurances sociales, et que ces versements proviennent à la fois des patrons et des ouvriers. Solidarité des âges, puisque ce sont les jeunes générations qui cotisent pour les vieilles* ».

Honorer le travail passe aussi par des célébrations, dont le 1^{er} mai est la première occasion. Depuis 1890, cette date est marquée par des manifestations qui, au départ, réclamaient la limitation de la durée du travail, et qui furent l'occasion d'affrontements, parfois violents. La connotation de cette journée, non chômée, ni fériée, est évidemment nettement marquée à gauche avant 1939 et elle est alors perçue à droite comme une sorte d'antichambre de la révolution.

Aussi, dès 1940, tout est fait pour transformer le sens de cette journée, en fonction des nouvelles orientations du régime. Au terme d'une longue préparation, le 1^{er} mai devient par la loi du 12 avril 1941 « la fête du Travail et de la Concorde sociale ». Bien loin des 1^{er} mai d'antan, elle doit perdre son caractère de lutte des classes, devenir une journée de la paix sociale et avoir un caractère de réconciliation. La journée sera chômée et payée, sauf pour quelques exceptions, les agents des services publics d'une part et les ouvriers travaillant pour des usines œuvrant à l'effort de guerre allemand d'autre part ! De plus, dans une version initiale de la loi, les salariés devaient verser la moitié de leur salaire du 1^{er} mai à des agences en faveur des prisonniers de guerre ! Devant les mises en garde de certains préfets qui évoquent le risque que cela nuise au succès de la fête, cette dernière mesure est finalement rapportée, mais les ouvriers sont fortement incités par la propagande d'Etat à faire « spontanément » don d'une partie de leur salaire du jour à des organismes de secours.

Un gigantesque effort de propagande est fait ; une brochure « *Et vive le 1^{er} mai* » est tirée à 200000 exemplaires en zone Sud. Trois millions d'affiches sont distribués¹, ainsi que de nombreux insignes, sans compter les innombrables drapeaux, images, médaillons, francisques généreusement adressées aux mairies, préfetures. La presse, très largement aux ordres, annonce à la une les cérémonies qui auront lieu ce jour-là. Le gouvernement est mobilisé et les ministres envoyés dans les grandes villes présider les cérémonies, Belin à Lyon, Platon à Toulon, Carcopino à Montpellier, Borotra à Alger, Barthélemy à Toulouse. Mais c'est bien entendu autour de Pétain lui-même que la fête principale doit s'organiser.

D'autant que le 1^{er} mai occupe une place particulière dans le calendrier festif initié par Pétain. Elle est la première des fêtes du mois de mai qui comprendra aussi la fête de Jeanne d'Arc, puis la fête des mères et deviendra bientôt « le mois du maréchal ». Elle intervient quelques jours après l'anniversaire de Pétain le 24 avril, toujours annoncé en une des journaux, et alors que le 1^{er} mai devient opportunément la Saint Philippe, bien que le calendrier liturgique ne la célèbre que le 3 ! Le 1^{er} mai devient donc « la fête du Maréchal » et le mois de mai le mois du renouveau !

Afin de donner plein éclat à cette date, pour la première célébration du 1^{er} mai sous le nouveau régime, le choix est fait d'un déplacement du chef de l'Etat à Montluçon et Commentry, d'où il adressera une allocution radiodiffusée à la population. Ce choix n'est évidemment pas un hasard et peut apparaître risqué. Il s'agit de deux villes ouvrières et donc, pour employer un terme contemporain, d'un public-

¹ Dont les principales sont l'œuvre de Perot et reprennent sur fond d'enclume, surmonté du bâton de maréchal (sans grande subtilité, le message associe Pétain au forgeron qui modèle ma matière), la phrase prononcée par Pétain à Saint Etienne : « *Je tiens mes promesses, même celles des autres* ».

cible, celui du monde des usines. Il s'agit également de deux villes ancrées à gauche depuis des lustres. Commentry, première ville ayant élu un maire socialiste en 1882, est depuis cette date dirigée par la famille Thivrier ; Montluçon a été longtemps administrée par Marx Dormoy, ancien ministre du Front Populaire, écarté de ses fonctions en septembre 1940 et placé en résidence surveillée à Vals Les Bains puis à Montélimar². Deux maires qui étaient députés SFIO en 1940 et qui refusèrent l'attribution des pleins pouvoirs constitutionnels à Pétain le 10 juillet 1940, tout comme leur collègue Jardon, élu communiste de Domérat et récemment destitué de sa fonction de maire. C'est donc bien dans une terre de gauche (terre de mission ?) que se rend Pétain le 1^{er} mai 1941 ; l'objectif est donc bien d'entreprendre une reconquête du monde ouvrier et de tenter de le rallier, au moins partiellement, au nouveau régime.

La journée se déroule en plusieurs temps. De Vichy, d'où il part vers 8 heures 30, sous les vivats des enfants des écoles dûment munis de drapeaux, Pétain, en uniforme, accompagné de Darlan, de Jacques Chevalier, du général Laure, du commandant Bonhomme, gagne d'abord Saint-Pourçain, où il ne fait qu'un bref passage (une cérémonie de six minutes au monument aux morts), passe par Montmarault puis Bézenet et Chamblet où il salue les maires, et arrive à Montluçon vers 10 heures 30. Accueilli par des groupes folkloriques locaux (vieilleux et joueurs de musette), il est reçu à la mairie par la délégation administrative qui a succédé à la municipalité Dormoy (elle est présidée par le Dr Cléret) avant de céder la place quelques jours plus tard à une municipalité nommée par le gouvernement et dirigée par Raoul Méchain. Les légionnaires sont présents ainsi que les autorités politiques du département. Pétain reçoit alors, selon un rite bien huilé, une somme de cadeaux, très hétéroclites : une mallette, un fanion avec insigne du Sacré-Cœur, un bronze, un plateau en bois, présents des artisans locaux et même un pâté aux pommes de terres offert par un groupe d'agriculteurs. Le maréchalisme, pas toujours du meilleur goût, s'associe ici à l'exaltation des petits métiers traditionnels et de la ruralité, ce que Pétain vient précisément défendre.

Le chef de l'Etat se dirige ensuite vers le monument aux morts, devant lequel il s'avance entouré d'anciens combattants ; sur son passage, un portrait géant au sommet d'un pignon. Ensuite, Pétain est accueilli au stade Dunlop par le directeur de l'usine Jean Peytavy, par ailleurs membre du Conseil National³ ; il y assiste à plusieurs démonstrations sportives (escrime, rugby, cyclisme), puis visite les jardins ouvriers situés dans le quartier, dans lesquels il voit une association fructueuse entre le monde l'usine et celui de la terre. La visite se termine par un retour à la mairie où est pris le repas.

L'après-midi, Pétain se déplace à Commentry : la première ville du monde à avoir élu un maire socialiste reçoit le chef d'un Etat dont la politique est ouvertement hostile au socialisme ! La situation est donc extrêmement complexe pour le maire Isidore Thivrier, dont les positions depuis 1940 ne sont pas sans ambiguïté. Il a voté Non le 10 juillet 1940, a accueilli Léon Blum chez lui pendant ces journées décisives et pourrait être considéré comme un opposant. Cependant, une note préfectorale du 13 janvier 1941⁴, en fait un portrait plutôt flatteur : *« Il est l'ennemi du socialisme à forme dogmatique : le marxisme... Adversaire de MM. Blum et Dormoy, il était soutenu, dans sa circonscription, par les éléments modérés en raison de sa violente hostilité au communisme »*. Le

² Où il sera assassiné le 26 juillet 1941.

³ Né à Lyon en 1875, Jean Pétavy avait lié connaissance avec le futur maréchal Pétain pendant la Première Guerre mondiale. Après-guerre, il entre à la société Dunlop, en devient directeur général. Nommé le 24 janvier 1941 membre du Conseil national, il est également titulaire de la francisque. Homme d'action autoritaire, jugé parfois arrogant avec ses subordonnés, sportif accompli, il a soutenu le développement du sport au sein de l'entreprise, avec la création d'un stade de football et de plusieurs clubs sportifs, selon une logique marquée par le paternalisme. Son engagement pétainiste lui vaut d'être arrêté à la Libération puis retenu au centre de séjour surveillé de Tronçais. Les mauvais traitements qu'il y subit expliquent probablement son décès prématuré à Paris en février 1945.

⁴ AD Allier 996 W 153.

préfet parle même de « *socialiste romantique, comme son père* » et affirme ne pas s'expliquer « *comment Mr Thivrier a pu voter contre l'acte constitutionnel de Vichy* ». Il estime finalement que « *l'on peut faire confiance à Mr Thivrier* », d'autant qu' « *il n'attend rien de la politique⁵ et qu'il collabore nettement avec l'administration dans la lutte contre le communisme* ». Il conclue par une appréciation sans ambiguïté « *Dévoué à l'œuvre du Maréchal Pétain* ». Le Préfet fait même état d'une lettre dans laquelle Thivrier aurait « *affirmé sa conversion* »⁶. L'on peut certes penser que le Préfet prend peut-être ses désirs pour des réalités ; pour autant, ce portrait n'est pas, à cette date, celui d'un opposant farouche.

Thivrier a certes voté Non le 10 juillet, mais a accepté de continuer à exercer ses fonctions municipales. Au début de 1941, il est nommé au Conseil National. L'entrée de 9 parlementaires socialistes permet au régime de donner l'apparence de la magnanimité et de la largeur d'esprit. A-t-il été consulté ? Ce ne semble pas être le cas. Il n'a en tout cas pas refusé cette nomination et argue « *de sa volonté de faire entendre dans un milieu soumis un langage qui ne serait point servile* ». Dans cette assemblée sans grand pouvoir, il prend effectivement la parole pour défendre l'idée républicaine et les libertés syndicales. Pour les autorités de Vichy, Thivrier apparaît donc comme un élu qu'il serait possible d'amadouer et, sinon de le rallier à Vichy, du moins de le neutraliser politiquement.

Lors de cette journée du 1^{er} mai, dans sa ville, il adopte un comportement ambigu. Il n'est pas présent à la cérémonie aux monuments aux morts vers 17 heures, indiquant être souffrant et ne pouvant se déplacer (il a 66 ans) en une journée de très mauvais temps. Il est en revanche bien présent à la mairie, où il reçoit Pétain et lui remet un cadeau de bienvenue (un album de gravures sur bois de l'artiste local Dubreuil) après un discours d'accueil fait selon les règles habituelles dues à un chef de l'Etat. C'est du balcon de l'hôtel de ville que Pétain prononce son discours aux ouvriers, objet principal de la visite. Avant cet accueil protocolaire à la mairie, Pétain s'est rendu aux Forges de Commentry, bastion industriel de la ville et principal employeur, où il est accompagné par un adjoint au maire, Thivrier étant toujours souffrant. Dans les deux villes, Montluçon et Commentry, il a reçu des délégations des « corporations » qui lui ont remis des « cahiers de vœux »⁷.

Sur le chemin du retour vers Vichy, Pétain fait une brève halte à Montluçon où il prononce, sur le ton paternaliste du bon berger qui pardonne aux égarés, quelques mots de remerciements, non dénués de perfidie : « *Certains d'entre vous avaient eu, peut-être, quelques égarements, mais durant le bref séjour que je viens de faire aujourd'hui, j'ai reçu un accueil admirable et je vous en félicite* »⁸. Il est de retour à Vichy vers 20 heures où il est accueilli à la gare par plusieurs ministres et une foule qui semble imposante.

Plus que le détail, souvent anecdotique de cette journée, c'est ici le sens qu'elle revêt qui doit nous intéresser. Elle témoigne, à notre sens, de plusieurs réalités, connexes, mais qu'il importe de distinguer pour la clarté de l'analyse :

1. La ritualisation des visites de Pétain ; l'on sait que ces visites sont, depuis l'automne 1940, soigneusement préparées, notamment par le cabinet du chef de l'Etat et ses conseillers proches, parmi lesquels Ménétrel. Le choix des villes visitées et des thématiques fait l'objet

⁵ Il faut entendre ici que Thivrier dispose de moyens matériels qui le mettent à l'abri du besoin.

⁶ Cette lettre est également mentionnée par Alexandre Varenne qui parle de « *lettre d'excuses* » (*Journal d'un républicain engagé*, Fondation Varenne, 1999, Tome 1 page 95). Nous n'avons pu retrouver le texte de cette lettre.

⁷ Visiblement, des consignes ont été données afin que l'on ne parle pas de cahiers de doléances qui rappellent trop la Révolution. De tels cahiers étaient déjà distribués par des délégations ouvrières depuis la fin du 19^e siècle. Il y a donc une forme de continuité dans les formes, sinon sur le fond. A Vichy, le maire, PV. Léger reçoit de tels cahiers émanant des ouvriers de la cité thermale.

⁸ *Le Progrès de l'Allier* 4 et 5 mai 1941

d'une attention particulière et celui de Montluçon et Commentry plus que toute autre, pour les raisons énoncées plus haut. Chaque visite correspond à un public-cible : les paysans, les instituteurs, les villes martyres, les cités ayant un caractère religieux marqué, etc... Les discours qui sont alors prononcés sont préparés en fonction de cet objectif qui correspond à ce que les communicants contemporains appelleraient une segmentation de l'opinion.

Mais, au-delà du thème dominant qui change, un rituel très réglé s'impose rapidement. Chaque visite comporte des passages obligés. Ceux-ci ont souvent une parenté avec les rituels monarchiques de l'ancien régime lors des entrées royales dans une « bonne ville », mais également avec les visites des présidents de la III^e République. A Montluçon, comme ailleurs, c'est une ville pavoisée qui accueille le chef de l'Etat qui passe parfois sous des portiques entourées de fleurs, d'oriflammes et de fanions rappelant des arcs de triomphe. Le plus souvent, le trajet officiel aboutit à une avenue Pétain (c'est le cas à Montluçon où le nom du maréchal vient d'être attribué à l'avenue Wilson) ; systématiquement, il se rend au monument aux morts, encadré d'anciens combattants, membres de la Légion, que parfois il décore et salue toujours ; le souvenir de 1914-1918, mais aussi l'hommage aux combattants de 1940, est toujours célébré. Le passage à la mairie est une autre constante : accueil et discours du maire, souvent des représentants de la Légion des Combattants (à Montluçon, André Gervais⁹, président de la section de l'Allier prononce un discours) avant que ne soit prêté le serment des légionnaires; des cadeaux sont offerts au chef de l'Etat qui remercie et accorde parfois un présent (à Montluçon une somme pour une famille nécessiteuse). Toujours sont associés à la cérémonie des enfants (à Montluçon des fillettes du cercle Mermoz, proche du PSF de La Rocque¹⁰, qui rassemble des enfants de prisonniers ; 50 d'entre elles sont groupées en trois rangs, bleu, blanc et rouge, sur une estrade devant l'hôtel de ville), des groupes folkloriques locaux, en écho à l'action du régime en faveur des communautés provinciales, des coutumes et traditions, pourtant souvent de construction récente, en général colligées par des érudits au XIX^e siècle et donc d'une ancienneté discutable. Toujours également des représentants de la jeunesse, priorité du régime : Compagnons de France qui font à Pétain une voûte avec leurs cannes à la sortie de la mairie de Montluçon, Chantiers de Jeunesse, sportifs qui font une démonstration de leur talent (à Montluçon des escrimeurs, des cyclistes au stade Dunlop). S'ajoutent, selon les lieux et les circonstances, une cérémonie religieuse présidée par les autorités ecclésiastiques locales. Le plus souvent, après la réception en mairie, le maréchal prend la parole sur le thème de la visite. Lorsque le sujet est jugé important, ce discours est retransmis par la Radio Nationale ; c'est le cas de celui de Commentry. S'instaure ainsi un rituel pétainiste qui est un mixte de références monarchiques et des pompes républicaines d'antan, revisitées selon l'orientation du jour.

2. La visite est un incontestable succès populaire. Peu ou pas de manifestations d'hostilité¹¹ : quelques inscriptions tracées sur un mur la nuit précédente et vite effacées : « A bas les

⁹ André Gervais (1891-1962), de son vrai nom Amédée Pannetier ; ce bourbonnais originaire de Commentry, ancien combattant, fut journaliste au *Petit Journal* mais aussi à *Gringoire*, l'un des titres de l'extrême droite des années trente, et ne cacha pas son soutien à Mussolini qu'il rencontra en 1934 et dont il fit un portrait élogieux dans le *Veilleur Bourbonnais*, puis en 1935 dans « *Les combattants à l'ombre du faisceau* », au titre explicite, avant de présider la section départementale de la Légion des Combattants en 1941, de recevoir la Francisque et de publier en 1944 aux Editions de la Légion, un livre en faveur de l'unité de l'Empire Français autour de Pétain. Brièvement arrêté en 1944 pour sa proximité avec le régime de l'Etat Français, il fut libéré sans jugement.

¹⁰ Comme on le sait, l'attitude de De la Rocque vis-à-vis de Vichy est ambiguë. S'il partage une partie de la philosophie du nouveau régime, il s'en tient à l'écart et s'en sépare sur des points essentiels, notamment la collaboration d'Etat ; voir Jacques Nobécourt « *Le colonel De La Rocque* », Fayard 1996, ainsi que Alya Aglan, *Le PSF, Vichy et la Résistance* in *Le PSF, un parti de masse à droite* (s.d. Serge Berstein et Jean-Paul Thomas), CNRS Editions 2016, pages 261-280.

¹¹ Mais il semble que si Pétain est applaudi, il n'en est pas de même pour Darlan.

traîtres ! Vive de Gaulle !»¹². La foule est imposante, malgré le temps pluvieux. Un *Hymne au maréchal*, fruit de l'imagination « d'une montluçonnaise », est même publié par le journal *Le Centre* : «*Salut à vous, grand chef, père de notre France ! / Vers vous nous inclinons nos fronts respectueux (...) Soyez le bienvenu en notre antique ville (...) / Petits et grands, à genoux lentement, / Pensant à vous supplieront pieusement, / Seigneur, bénis le chef sauveur de notre France* ». Certes, une partie du public a été quelque peu contraint. Les journaux annoncent la présence de six à huit mille enfants des écoles dont on peut suspecter qu'ils ne se sont pas tous déplacés spontanément. La presse, qui fait état d'un grand concours de peuple, doit certes être considérée avec prudence, en raison de sa soumission au régime et de son contrôle par celui-ci. Les longs comptes rendus que publie pendant plusieurs jours le quotidien montluçonnais *Le Centre* en témoignent. Les éditoriaux extatiques de son directeur Joussain du Rieu peuvent a posteriori faire sourire par leur caractère dithyrambique et quasi mystique. Il n'empêche ; les photographies dans les deux villes montrent des foules importantes ; l'on peut certes invoquer un phénomène de curiosité dans une ville qui n'avait plus été visitée par chef de l'Etat depuis Napoléon III. Il nous semble surtout que le succès populaire de la visite s'explique par un maréchalisme encore très fort, peut-être majoritaire dans la population. Comme l'a montré Pierre Laborie¹³, si la politique des gouvernements Laval, puis Darlan est contestée, notamment pour ce qui est de la collaboration avec l'Allemagne, l'attachement à la personne du maréchal demeure fort, bien que souvent ambigu. Après avoir connu un petit fléchissement à l'automne 1940, après Montoire, il a retrouvé un niveau élevé au printemps 1941, qui correspond selon Pierre Laborie à son apogée. Le voyage à Montluçon s'inscrit dans la phase haute du cycle de popularité de Pétain.

3. Il a réussi à réunir, sinon à rallier, à peu près toutes notabilités du département de l'Allier. Sont en effet présents, outre les fonctionnaires d'Etat (préfet et sous-préfets), cinq des neuf parlementaires de l'Allier, ceux qui ont voté oui le 10 juillet (un socialiste, Boudet, maire de Moulins, Rives, ex-socialiste maire de Bellerive, trois radicaux, Lamoureux député de Lapalisse, Peyronnet et Beaumont, sénateurs¹⁴). L'arc politique représenté va donc de donc du centre droit à la gauche modérée. S'y ajoutent un ancien ministre, Marcel Régnier, directeur du *Progrès de l'Allier*, journal autrefois radical rallié sans nuance au nouveau régime, et de nombreux membres du conseil départemental, nommés par le gouvernement, ainsi que beaucoup de maires du secteur. Si l'on considère que Thivrier adopte une posture hésitante, l'on conclura qu'au spectre politique réuni ce 1^{er} mai 1941 ne manquent que les communistes et les socialistes les plus engagés, rejetés dans « l'anti-France ». L'Eglise, encore soutien sans faille du régime à cette date, est représentée par Mgr Gonon, évêque de Moulins, par l'abbé Côte, curé de Commentry, puis bientôt de Vichy, maurassien notoire. S'y ajoutent tous les représentants des corps de métiers, des chambres d'agriculture et de commerce, des notabilités représentatives des cercles culturels bourbonnais, comme Marcel Genermont. La liste des participants aux deux cérémonies, que dresse complaisamment le journal *Le Centre*, est un véritable *who's who* des notables bourbonnais. Politiquement, Pétain a réussi son entreprise, pour peu de temps certes, car les ambiguïtés vont bientôt se lever, mais de façon incontestable à cette date.

¹² Selon Georges Rougeron, *Quand Vichy était capitale de la France*, Horvath/ Librairie Foucher, 1983.

¹³ *L'opinion française sous Vichy*, Seuil 1990, Seuil Points Poche, 2001.

¹⁴ Seul manque Camille Planche, député SFIO de Moulins, qui a également voté Oui le 10 juillet. L'on ignore les raisons de l'absence d'un homme pourtant rallié au régime.

4. Mais le moment le plus important de la journée est bien le discours prononcé par Pétain à Commeny et retransmis à la radio. Il constitue désormais, avec celui de Saint Etienne, la base de la politique du gouvernement en la matière et devient une référence obligée pour tous les partisans de la révolution nationale. Très classique dans sa forme, voire archétypal du discours maréchaliste, il s'organise autour de trois idées. Une idéalisation du travail comme vertu première d'une société ; associé à la patience, à l'effort, voire à la souffrance, il a une vertu rédemptrice pour les individus comme pour les nations et est le gage de leur bonne santé, tant matérielle que morale. Reprenant des adages moralisateurs, se référant au bon sens, opposé aux ratiocinations intellectuelles, il en appelle au rejet de l'oisiveté et, non sans perfidie, dénonce les marchands d'illusion, « *les mauvais bergers* » qui ont fait luire « *des mirages* », expressions derrière lesquels l'on reconnaît sans peine la gauche socialiste ou communiste et bien entendu le Front populaire. Leitmotiv déjà largement diffusé depuis 1940 et la dénonciation de « *l'esprit de jouissance* », cette partie du discours n'est guère nouvelle pour les auditeurs mais remplit d'aise les partisans du nouveau régime, dont beaucoup y voient la réaffirmation de valeurs chrétiennes. Ainsi l'éditorialiste de *L'Avenir du Plateau central*, probablement Maurice Vallet, y perçoit le renouveau du travail humanisé : « *Car le propre de la réforme conduite par le maréchal est de reprendre, dans tous les domaines où elle opère, des définitions suggérées par la civilisation chrétienne et une conception à la fois réaliste et spiritualisée des relations* » (1^{er} et 2 mai 1941).

La deuxième partie du discours tente de se placer du point de vue des ouvriers. C'est assez nouveau dans la logique pétainiste. Le chef de l'Etat avance sur un terrain qui ne lui est guère favorable et de plus, dans une ville symbole du prolétariat. Il s'agit donc de reconquérir une partie de cette population en se plaçant de son point de vue et en essayant d'énoncer quelques vérités estimées de bon sens. Ce qui ne va pas sans le risque de propos lénifiants, voire de banalités : ne pas vivre dans l'incertitude du lendemain, être traités comme des êtres vivants, gagner honorablement leur vie. Paroles consensuelles, peu susceptibles d'être dénoncées, mais qui sonnent un peu creux.

Après ces poncifs, Pétain s'avance sur une ligne plus affirmée et reprend des thématiques venues pour une part de la droite traditionnaliste et pour une autre du christianisme social. L'entreprise est décrite comme une micro société, une sorte de seconde famille dont le dirigeant est le chef (cette référence n'est pas sans écho dans le bassin montluçonnais où se sont développées des entreprises paternalistes) qui doit avoir le souci de ses employés, considérés comme autant de membres du groupe. La Patrie, elle-même, dont Pétain est le chef suprême, est le résultat final de cette multitude de cellules, soudées par des intérêts communs. Cette conception n'est certes pas neuve en 1941 ; elle est celle d'une partie du catholicisme depuis l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII en 1891. Rejetant tout à la fois le libéralisme intégral et le communisme athée, celui-ci plaide pour la mise en place d'une société fondée sur la collaboration des classes au service d'une cause commune, la dignité humaine.

D'où la direction donnée en troisième partie du discours : l'organisation de la société doit se faire sur une base corporatiste. Chaque métier doit désormais être organisé de façon spécifique, dans un système associant dirigeants et salariés dans la gestion de celui-ci en dehors de toute autre préoccupation que l'intérêt général. Le dispositif a commencé à se mettre en place dans le monde de l'artisanat à l'automne 1940. Il doit désormais être généralisé à toutes branches de l'activité. Ce sera fait avec la Charte du Travail en préparation, base du renouveau et du relèvement du pays, dans un cadre organisé de façon pyramidale, la famille à la base, l'entreprise et le travail, puis la Patrie couronnant l'ensemble.

5. Quelles furent les conséquences de ce premier 1^{er} mai du gouvernement Pétain ? Le chef de l'Etat est-il parvenu à ses fins, c'est-à-dire se concilier le monde ouvrier ? Il est difficile de répondre à une telle question, car la réponse est liée à la fois à la politique sociale du gouvernement et aux évolutions plus globales du contexte national et international. Il semble toutefois assez manifeste que les effets sur la population ouvrière furent limités et s'affaiblirent peu à peu. La Charte du Travail et l'organisation corporatiste qui en résulta conduisirent, non à une association à part égales des partenaires sociaux, mais bien à une affirmation de l'autorité des dirigeants des grandes entreprises, et à une réduction à néant des possibilités d'action du monde ouvrier, syndicats et grève étant désormais interdits et les militants pourchassés.

Dans plusieurs régions, des troubles sociaux éclatent. C'est le cas dans le Nord qui, il est vrai, se trouve dans une situation spécifique, puisque rattaché au commandement militaire de Bruxelles et coupé du reste de la France, mais où les mineurs sont en grève du 27 mai au 6 juin¹⁵. Le 1^{er} juin, plus de 100000 mineurs sont en grève ; l'état de siège est proclamé et plus de 450 mineurs sont condamnés à des peines de prison et 250 déportés. De plus, surtout à partir de 1942 et l'instauration de la relève, plus encore en 1943 avec le STO, le monde ouvrier comprend qu'il est d'abord une variable d'échange avec l'Allemagne dans la politique de collaboration, ce qui n'incite à guère à la coopération. D'autres témoignages révèlent les limites de la célébration du 1^{er} mai nouvelle manière. Un sous-préfet des Bouches du Rhône affirme que « *la classe ouvrière était peu représentée dans le public [...] et que de nombreux ouvriers ont quitté la ville dès le matin* ». A Marseille, la police signale que « *le public se composait à 80% de la bourgeoisie [...] La classe ouvrière semble avoir boycotté la journée* » et fait part du « *refus d'acheter des insignes accompagné d'expressions peu flatteuses pour le gouvernement actuel* ». Le préfet du Lot parle quant à lui « *d'un faible écho du discours du Maréchal* » et affirme que « *la conviction ouvrière semble rester faible* »¹⁶. Il semble donc que la tentative de séduction entreprise à Saint Etienne, puis Montluçon et Commeny ait fait assez rapidement long feu.

Pourtant, Pétain et ses ministres persistent dans cette voie de la célébration du Travail. Les premiers mai suivants sont célébrés, parfois le 30 avril ou le 2 mai en fonction du calendrier, avec intensité, bien que plus faiblement en 1943 et 1944. Le 1^{er} mai 1942, Pétain se rend à Thiers, où il prononce un nouveau discours à destination des artisans. Le choix de la ville coutelière est l'occasion de l'exaltation des métiers de tradition. Avec un succès relatif ; la synthèse des rapports des préfets pour le mois de mai 1943 est sans ambiguïté : « *La Fête du travail s'est déroulée avec calme et dignité. Le discours du Maréchal a été diffusé dans les principales usines, mais, adressé aux artisans, il a été écouté avec assez d'indifférence par les ouvriers dont beaucoup ont malheureusement marqué peu d'empressement à célébrer cette fête que l'on a souvent déploré de voir reportée au 2 mai* »¹⁷. L'envergure de la fête se réduit un peu en 1943. Pétain se limite à Vichy, où il se rend à l'Hôtel de ville en compagnie de Lagardelle, nouveau ministre du Travail, et de F. de Brinon, pour la remise de médailles de

¹⁵ Etienne Dejonghe, *Chronique de la grève des mineurs du Nord-Pas de Calais, 27 mai-6 juin 1941*, Revue du Nord, 1987, Pages 323-345 ; https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1987_num_69_273_4298

¹⁶ Ces citations sont reprises de l'ouvrage de Rémi Dalisson, *Les fêtes du Maréchal*, page 179 de l'édition de poche, CNRS Editions Biblis 2015.

¹⁷ Institut d'Histoire du Temps Présent: Rapports des préfets, <https://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/fr/content/synth%C3%A8se-zone-libre-mai-1942-mi>

Alexandre Varenne directeur du journal *La Montagne* confirme ce succès très relatif : « *La réception a été sinon glaciale, au moins très fraîche. Peu de monde en somme. Pas le quart des foules qu'on groupait autrefois pour les grands meetings. Le Maréchal n'a pas voulu parler du balcon. Il s'est dit souffrant de la gorge* ». *Journal d'un républicain engagé*, Edition établie et annotée par Fabien Conord, Fondation Varenne, 1999, tome 3, page 471.

l'Ordre du Travail¹⁸ à des ouvriers méritants, puis va inaugurer une maison de la Charte du Travail rue Rambert. Point de grand discours de sa part. Pas davantage en 1944, où Pétain de son retour de son voyage à Paris, célèbre la fête du Travail au Parc, où après avoir reçu le traditionnel muguet, il rencontre des cheminots, devant lesquels il exalte à nouveau la Charte du travail, dénonce encore les « *chimères* », rappelle ses objectifs : « *supprimer la condition prolétarienne et mettre le capital au service du Travail* ». Le relais est pris par les nouveaux hommes forts du moment : Henriot va à Montluçon, pendant que Déat, nouveau ministre du Travail est au Palais de Chaillot à Paris, en compagnie de Bonnard, Marion et Cathala. Paul Rives, délégué du ministre du travail en zone Sud, prépare lui aussi un discours, dont ne sait à quelle manifestation il était destinée et s'il a été effectivement prononcé ; tout en dénonçant les bombardements anglo-saxons, le socialiste qu'il fut avant 1939 se réjouit d' « *une organisation sociale nouvelle où les ouvriers ont perdu définitivement un de leurs droits- celui de faire grève* »- mais doivent « *retrouver le moyen d'exprimer librement leurs soucis, leurs besoins, leurs projets, sûrs de trouver dans la concorde sociale les garanties d'une compréhension patronale* »¹⁹ ! Comme les années précédentes, la journée est chômée et fériée.

Si la tentative de séduction des milieux ouvriers par Vichy n'eût qu'un résultat limité, elle eût cependant un héritage dans l'après-guerre. Si en 1945, le 1^{er} mai ne fut pas déclaré jour férié, puisque le gouvernement avait abrogé toute la législation de Vichy, il fût cependant admis que la journée pourrait être chômée et la journée célébrée. Il fallut attendre 1947 pour qu'il soit déclaré chômé et payé pour tout le monde, puis la loi du 29 avril 1948 pour qu'il prenne le caractère de « *fête organisée par les partis et les syndicats* ».

M.P.

¹⁸ Il a été institué en avril 1942.

¹⁹ Archives Paul Rives. Documents non classés rassemblés par l'Amicale Laïque de Bellerive sur Allier qui les a sauvés de la destruction qui leur était promise. Documents communiqués par Française Thuriot-Maridet à qui vont tous nos remerciements.

Le discours radiodiffusé du maréchal Pétain à Commentry le 1^{er} mai 1941

Mes amis,

J'ai tenu à passer au milieu de vous cette journée du 1^{er} mai, la première depuis l'armistice afin de bien marquer le sens et l'importance que j'attache à l'idée du travail autour de laquelle doit s'opérer, selon moi, la réconciliation de tous les Français. Le 1^{er} mai a été jusqu'ici un symbole de division et de haine. Il sera désormais un symbole d'union et d'amitié parce qu'il sera la fête du travail et des travailleurs. Le travail est le moyen le plus noble et le plus digne que nous ayons de devenir maîtres de notre sort. Un homme qui sait accomplir une tâche avec courage et expérience représente toujours une valeur pour ses semblables. La plus saine fierté que l'on puisse éprouver est de se sentir utile par un travail bien fait. Aucun privilège de rang ou de fortune ne donne à quelqu'un autant de confiance dans la vie et de bienveillance à l'égard d'autrui.

Le travail : un fardeau mais aussi un bienfait.

Le travail répond à cette loi sévère de la nature que rien ne s'obtient sans effort. Cette loi du travail a été marquée par une formule de malédiction : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ». C'est donc à tort qu'on a fait luire à vos yeux le mirage d'une cité future où il n'y aurait plus de place que pour le plaisir et pour le loisir- Mais si le travail est pour l'homme un fardeau, il est aussi un bienfait ; il est en effet une condition de la bonne santé morale et physique, de l'équilibre et du développement des facultés humaines.

C'est une erreur de croire que l'on puisse conserver intacts ces dons ou ces facultés dans l'oisiveté. Nous ne développons nos capacités et n'augmentons nos forces que par l'exercice que nous leur donnons. La même expérience vaut pour les nations et pour les individus. Une grande nation ne se fait pas par un privilège ou une faveur de la chance : elle se fait par le travail continu de tous ses enfants, de

génération en génération. Un chef d'industrie, un patron, pour mériter le commandement dont il est investi, doit se considérer comme ayant charge d'existences et même, en un certain sens, charge d'âmes; il doit avoir le souci majeur de la dignité, du bien-être, de la santé, du moral de ses collaborateurs et de leurs familles. Il doit même faire un pas de plus et, respectant la liberté de ses ouvriers, ne pas vouloir à toute force leur bien tel qu'il le conçoit, lui, mais tel qu'ils le conçoivent, eux.

« Que veulent-ils » donc au juste, les ouvriers ? »

Que veulent-ils donc au juste, les ouvriers, lorsque, délivrés de leurs mauvais bergers, ils s'interrogent dans l'honnêteté de leur conscience et dans la sincérité de leur cœur ?

Ils veulent d'abord : s'évader de l'anonymat où ils ont été jusqu'ici trop souvent confinés; ne pas vendre leur travail comme une marchandise, ne pas être traités comme des machines mais comme des êtres vivants, pensants, souffrants, avoir avec leurs chefs des relations d'homme à homme.

Ils veulent ensuite échapper à l'incertitude du lendemain, être protégés contre les aléas du chômage, trouver dans leur métier une sécurité, ou pour mieux dire, une propriété, avoir la possibilité d'y avancer jusqu'à la limite de leurs aptitudes. Ils veulent, en outre, participer dans une mesure raisonnable aux progrès de l'entreprise à laquelle ils sont associés, avoir une sauvegarde efficace contre la misère qui les guette lorsque survient la maladie ou lorsqu'arrive la vieillesse; pouvoir élever leurs enfants et les mettre en état, selon leurs capacités, de gagner honorablement leur vie.

Toutes ces aspirations sont légitimes et, dans l'ordre nouveau que nous préparons, elles devront être satisfaites. Elles pourront l'être sans grever les prix de revient d'une charge trop lourde pour peu que l'esprit de collaboration porte son fruit naturel sous la forme d'un accroissement de la production en quantité et en qualité.

La gérance en commun des intérêts professionnels

Cet ordre nouveau, en quoi consiste-t-il ? Abandonnant tout ensemble le principe de l'individu isolé en face de l'Etat et la pratique des coalitions ouvrières et patronales dressées les unes contre les autres, il institue des groupements comprenant tous les membres d'un même métier: patrons, techniciens, ouvriers. Le centre du groupement n'est donc plus la classe sociale, patronale ou ouvrière, mais l'intérêt commun de tous ceux qui participent à une même entreprise. Le bon sens indique, en effet - lorsqu'il n'est pas obscurci par la passion ou par la chimère - que l'intérêt primordial, essentiel, des membres d'un même métier, c'est la prospérité réelle de ce métier. Les artisans ont été les premiers à comprendre cette grande vérité et à la mettre en pratique. Il existe déjà parmi eux de nombreux essais de pré corporation qui n'attendent que la consécration légale pour devenir des corporations véritables. Moins répandue dans les milieux industriels, l'idée y a fait pourtant, depuis quelques années, des progrès sensibles. Partout où elle s'est introduit, elle a eu les effets les plus heureux. L'expérience a montré que partout où des hommes de bonne foi, même issus de milieux sociaux très divers, se rencontrent pour une explication loyale, les malentendus se dissipent pour faire place à la compréhension, puis à l'estime, puis à l'amitié.

Lorsque dans chaque entreprise ou dans chaque groupe d'entreprises, patrons, techniciens, ouvriers, auront pris l'habitude de se réunir pour gérer en commun les intérêts de leur profession, pour administrer en commun leurs œuvres sociales: apprentissage, placement, qualification, allocations familiales, secours de maladie, retraites, logements ou jardins ouvriers, il ne tardera pas à se créer entre eux une solidarité d'intérêts et une fraternité de sentiments indestructible.

Dès lors, l'union de la nation ne sera plus une formule trop souvent trompeuse mais une réalité bienfaisante. L'ordre social nouveau, tenant compte de la réalité économique et de la réalité humaine, permettra à tous de donner leur effort maximum dans la dignité, la sécurité et la justice. Patrons, techniciens et ouvriers, dans l'industrie comme dans l'artisanat, formeront des équipes étroitement unies

qui joueront pour In gagner ensemble la même partie et la France, sur le plan du travail comme sur tous les autres, retrouvera l'équilibre et l'harmonie qui lui permettront de hâter l'heure de son relèvement.

Le discours de Saint-Etienne 15 mars 1941

« Français !

Je n'ai pas eu souvent l'occasion de vous annoncer de bonnes nouvelles ; en voici une : la retraite des vieux entre en action. Le « Journal Officiel » publiera demain la loi qui la consacre.

Cette réforme était attendue depuis des années. Vingt fois elle avait été promise ; vingt fois elle avait été ajournée.

Je tiens les promesses, même celles des autres, lorsque ces promesses sont fondées sur la justice.

La France va donc entreprendre un grand geste de sollicitude et d'équité. Elle l'entreprend en faveur de ses vieillards, plus frappés que tous autres par la dureté des temps. Certes, elle ne pourra pas leur donner tout ce qui leur est nécessaire. Au moins leur donnera-t-elle ce qui lui est possible de donner.

Pour ceux qui ne possèdent rien, la modeste pension sera d'un grand soulagement. Pour ceux qui disposent déjà de quelques ressources, elle constituera le supplément qui les mettra à l'abri de la misère.

Plus tard, si Dieu le veut, nous pourrons peut-être améliorer cette loi. Mais il faudra que la situation économique le permette, que le travail ait repris son rythme normal.

Ne nous berçons pas d'illusions. L'État, je vous l'ai déjà dit, ne peut donner que ce qu'il reçoit. A lui seul, il ne peut forger la richesse. A lui seul, il ne peut créer la retraite.

Ce n'est pas dans un pays ruiné par la guerre, atteint par la dénatalité, que l'on pourrait d'emblée construire de grandes choses. Ce ne sont pas, en effet, les pensions qui nourrissent, habillent et chauffent les vieux. Seul le travail des jeunes peut y pourvoir, de ces jeunes qui cultivent le sol, tissent la laine et le coton, arrachent le charbon aux entrailles de la terre.

Pour que les vieilles générations puissent vivre dans le repos, il est nécessaire que les jeunes générations s'adonnent à un travail obstiné. Or, un pays qui n'a plus de jeunes, parce qu'il n'a pas d'enfants, ne peut entretenir ses vieux.

Ce sont là des vérités simples, des vérités claires, que vos maîtres ont sans doute oublié de vous enseigner.

La retraite des vieux travailleurs repose sur la solidarité de la Nation : solidarité des classes, solidarité des âges.

Solidarité des classes, puisque les pensions sont constituées par les versements des assurances sociales et que ces versements proviennent à fois des patrons et des ouvriers.

Solidarité des âges, puisque ce sont les jeunes générations qui cotisent pour les vieilles. Voilà donc une grande réforme sociale. Deux autres sont sur le chantier. L'une, qui verra le jour prochainement, a trait à l'organisation professionnelle. L'autre, qui tentera de résoudre le grand problème de l'habitation. Je vous en entretiendrai prochainement.

Travailleurs, depuis que j'apprends à vous connaître, j'ai le sentiment de vous mieux comprendre et de m'attacher à vous de plus en plus. Restons les uns et les autres « au coude à coude ». Les plus beaux espoirs nous seront permis ».